

DOSSIER DE CANDIDATURE

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

Tout dossier déposé ou adressé en dehors des dates prévues en annexe ne sera pas retenu.
Seuls seront admis les dossiers déposés ou adressés complets

Identité

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms.....

Date de naissance : / /

Adresse personnelle

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Email :

Situation familiale

Célibataire

Marié(e) / Vie maritale

 ➤ Nombre d'enfants :

Autre :

.....

Situation actuelle

Etudiant(e)

Prépa-apprentissage

Contrat d'apprentissage :

N° Contrat :

Contrat de professionnalisation

N° Contrat :

Contrat aidé

Salarié

Nom de l'établissement

.....

Type d'établissement

.....

Poste occupé

.....

Demandeur d'emploi

Vous êtes inscrit à France Travail depuis le :

.....

N° identifiant France Travail :

.....

Vous êtes indemnisé par France Travail depuis le :

.....

Inactif

Besoin d'aménagement spécifique aux vues d'une situation de handicap reconnu ou non

Démarches employeur

Avez-vous déjà effectué des démarches auprès d'un employeur :

- Oui
- Non

Si oui, le(s)quel(s) :

.....

.....

Avez-vous déjà trouvé un employeur : Oui Non

Si oui, lequel :

.....

.....

.....

AJACCIO
Immeuble Castellani
Avenue du Mont Thabor
20090 Ajaccio
Tel. 04 95 21 30 85

BASTIA
Couvent Capanelle,
Route de Ville, 20200 Bastia
Tel. 04 95 54 10 23

CALVI
Place Porteuse d'eau
Rue Stretta di a pila
20260 Calvi
Tel. 04 95 36 82 43

CORTE
7, Avenue Xavier Luciani
Open Spaziu
20250 Corte
Tel. 07 43 16 06 24

PORTO-VECCHIO
75 Quartier trinité
Immeuble Trinitalba
20137 Porto-Vecchio
Tel. 04 95 20 29 39



Carrière professionnelle

Employeurs	Fonction	Durée de service	
		Du	Au



Diplômes

Des pièces justificatives doivent impérativement accompagner les renseignements demandés ci-dessous.

Diplôme	Lieu d'obtention	Date d'obtention

Renseignements divers :

Loisirs, bénévolats, langues

.....

.....

.....

.....

Quelles sont vos attentes en matière de formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fiche de dispenses et d'allègements - formation DEAP

Si les dispenses sont automatiquement accordées, les allègements de formation doivent faire l'objet d'une demande. Toutefois, pour vérifier votre éligibilité, référez-vous à l'annexe du dossier – votre évolution professionnelle

DISPENSES

Vous êtes titulaire du ou des diplôme(s) suivant(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour bénéficier des dispenses prévues par la réglementation, veuillez joindre à ce dossier les pièces justificatives.

ALLEGEMENTS

Souhaitez-vous faire une demande d'allègement :

Oui : Non :

Si oui, veuillez préciser l'objet de votre demande d'allègement et le volume horaire souhaité : (Domaine de formation, tout ou partie d'une unité de formation)

Veuillez motiver votre demande d'allègement (et joindre les pièces justificatives) :

.....
.....
.....
.....

Mode de financement envisagé

Votre formation est prise en charge par :

Vous-même

Utilisation de votre C.P.F. Oui Non (Non référencé impossible à mobiliser)

Votre employeur

Raison sociale :

Adresse :

N° SIRET :

Nom du Responsable :

Un organisme

Raison sociale :

Adresse :

N° SIRET :

Nom du Responsable :

Montant de la prise en charge :

Décision notifiée le :

Autre

Préciser :

Frais inscription aux épreuves de sélection

Ces frais d'inscription correspondent aux épreuves suivantes :

(Attention : ces frais ne correspondent pas aux frais d'inscription et peuvent être pris en charge par l'employeur)

- 1- Épreuve orale et gestion du dossier

Montant : 100 €

Le titre de paiement est à libeller à l'ordre du CFA U LIGAME

Chèque N° :

.....

Nom du titulaire du compte :

.....

Banque :

.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions pour la participation aux épreuves de sélection.

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements que je fournis sont exacts.

Date et signature :

Accord de l'employeur pour les candidats salariés

A....., le.....

Signature et cachet

Nom et qualité de la personne signataire

Note : Les pièces justificatives ne sont pas retournées aux candidats. Il convient donc de ne pas adresser d'originaux de diplômes, mais seulement des copies certifiées.



Pièces à joindre lors du dépôt de dossier de candidature

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité.

En référence à l'Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture les pièces ci-dessous sont à fournir pour constituer ce dossier de candidature :

- 1 copie d'une **pièce d'identité recto-verso** en cours de validité ou titre de séjour valide pour toute la période de la formation.
- Un **curriculum vitae**
- Une **lettre de motivation** manuscrite
- Un **certificat original** ci-joint attestant des vaccinations prévues, complété par un médecin conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France
- Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document n'excède pas deux pages.**
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses **diplômes** ou titres traduits en français
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 ou tout autre document permettant d'apprécier la maîtrise de la langue française.
- Le candidat peut joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien prévu à l'article 2.

Pour les candidats qui auront été sélectionnés à l'issue d'un entretien par un employeur pour un contrat d'apprentissage.

Constitution du dossier :

1 photo d'identité ; (pour le dossier administratif)

Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto / verso);

Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti ;

Un curriculum vitae de l'apprenti ;

Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage.

Le statut de l'apprenti Les conditions de travail de l'apprenti sont les mêmes que celles soumises aux autres salariés de l'établissement.

Date de début de contrat : Le contrat d'apprentissage peut démarrer jusqu'à 3 mois avant la date de rentrée.

Période d'essai La durée est de 45 jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectuée chez l'employeur (article L.6222-18 du code du travail).

Temps de travail La durée de travail hebdomadaire est celle qui s'applique dans l'entreprise. Elle comprend le temps passé en entreprise, en stages pratiques et en centre de formation.

Les congés payés Conformément au Code du travail et sous réserve de dispositions contractuelles et conventionnelles plus favorables : 5 semaines par an.

Modalités de sélection

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base du dossier et de l'entretien oral (15-20 minutes) destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat, conformément aux attendus nationaux (définis en annexe de l'arrêté).

Cet oral comprend :

Une présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions. Cette partie, notée sur 15 points, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.

Une discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'auxiliaire de puériculture. Cette partie, notée sur 5 points, est destinée à évaluer la motivation du candidat.

Le jury de sélection est composé d'un cadre de santé et d'un professionnel en activité ou ayant arrêté l'activité depuis moins de 2 ou 3 ans

Les attendus et critères nationaux sont les suivants :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Admission définitive en IFAP subordonnée à :

- Un **Certificat médical de vaccinations à jour** (notamment Hépatite B), conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France
- Un **certificat médical** par un médecin agréé par l'ARS attestant que le candidat ne présente **pas de contre-indication physique ou psychologique** à l'exercice de la profession d'auxiliaire de puériculture.

→ [Liste de ces Médecins jointe au présent Dossier](#)

ATTENTION :

Tout dossier expédié après la date de clôture (cachet de la poste faisant foi) ou incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Date et signature :

ANNEXES pages suivantes

Annexe à l'arrêté n° 2025-124 du 10 mars 2025
modifiant la liste des médecins agréés de la Corse du Sud
pour la période du 1er octobre 2022 au 1er octobre 2025

Spécialité	Docteur Nom Prénom	Adresse professionnelle	Code Postal	Commune	Téléphone	Mail
MEDECINE GENERALE	ANTONINI Jean Michel	4 Rue Prosper Merimée	20000	AJACCIO	04 95 21 12 69	im@docteurantonini.net
	APIETTO Roland	10 Avenue Maréchal Moncey	20090	AJACCIO	04 95 20 32 56	drapiettoexpe@gmail.com
	BALLEJOS Richard	6 Avenue Maréchal Moncey	20090	AJACCIO	04 95 33 12 12	r.ballejos.expertises@gmail.com
	CALENDINI-MAINCENT Eloïse	EHPAD l'Olivier Bleu Rue des Magnolias Lieu-dit Bodiccione	20090	AJACCIO	04 95 25 22 00	dr.calendini@gmail.com
	CARROLAGGI J. Paul	Espace Médical des Salmes Cours Prince Impérial	20090	AJACCIO	04 95 20 36 50	dr.carrolaggi@wanadoo.fr
	CASANOVA René	19 Bd J & Maglioli	20000	AJACCIO	04 95 22 05 04	casanova.rene@orange.fr
	DODDOU Laurent	Maison Moretti Avenue Noel Franchini	20090	AJACCIO	04 95 20 27 04	scmneridodoli@gmail.com
	DOSSA Philippe	99 Cours Napoléon	20090	AJACCIO	04 95 23 08 13	dockossa@free.fr
	GAMBARELLI Erik	54 Cours Napoléon	20000	AJACCIO	04 95 51 35 55	erikgambarelli@orange.fr
	LIVRELLI François	Avenue Noel Franchini Les Narcisses, Bâtiment A	20090	AJACCIO	04 95 20 38 36	livrelli.f@wanadoo.fr
	MARCAGGI Paul	Espace Médical des Salmes Cours Prince Impérial	20090	AJACCIO	04 95 22 37 05	dr.pmarcaggi@sfr.fr
	MARCHAL Thierry	4 Rue Prosper Merimée	20000	AJACCIO	04 95 50 00 01	marchal2a@orange.fr
	MARTELLI Catherine	Les Moulins Blancs Bât. A Rue Nicolas Peraldi	20090	AJACCIO	04 95 25 37 92	catherine.martelli@sfr.fr
	NERI Jean Marc	Maison Moretti Avenue Noel Franchini	20090	AJACCIO	04 95 20 27 04	scmneridodoli@gmail.com
	NOCERA Marie	14 Parc Cunéo d'Ornano	20090	AJACCIO	06 01 41 15 07	marie.nocera2a@gmail.com
	ANCHETTI François	Centre Hospitalier d'Ajaccio Hôpital Eugénie Bd Pascal Rossini	20303	AJACCIO Cedex	04 95 29 63 31	secretariat.dranchetti@orange.fr
	GIRERD André	Cabinet Médical de la Liscia Résidence les Néréides - Masorchia	20111	CALCATOGGIO	04 95 52 26 69	cmcalcatoggio@orange.fr
	DAHAN Thierry	Groupe scolaire	20148	COZZANO	04 95 24 44 46	thierry@docteurdahan.com
	HUFSCHMIDT Jana Georgina	Résidence Les Logis de l'Aqueduc Bâtiment F	20167	MEZZAVIA	04 95 28 46 84	dr.jghufschmidt@gmail.com
	KERVELLA Philippe	Résidence Les Logis de l'Aqueduc Bâtiment F	20167	MEZZAVIA	04 95 20 99 33	philippe.k2a@wanadoo.fr
LUCAS Yves	Domaine de la Pointe	20166	PORTICCIO	04 95 29 40 60	drlucas@wanadoo.fr	
CUCCHI CHIARELLI M.A	15 Rue Jean Jaurès	20137	PORTO VECCHIO	04 95 70 05 65	ccm.groupeement-medical@orange.fr	
LUCIANI Jacques	Résidence L'Oriente Immeuble Le Dauphin 18 Rue Jean Paul Pandolfi	20110	PROPRIANO	04 95 76 20 32	docluciani@orange.fr	
GRISONI Antoine	8 A Falata di a Marina	20145	SOLENZARA	04 95 58 41 12	antoine.grisoni@orange.fr	
ABINO Jean François	5 Boulevard François Salini	20000	AJACCIO	06 16 40 20 57		
ABINO Jean François	5 Boulevard François Salini	20000	AJACCIO	06 16 40 20 57		
PARAVISINI Jean Marc	Centre Hospitalier d'Ajaccio 27 Avenue Impératrice Eugénie	20303	AJACCIO Cedex	04 95 29 90 45	jm.paravisini@ch-ajaccio.fr	
PARAVISINI François	Place Général de Gaulle Résidence Diamant I	20000	AJACCIO	06 11 89 36 00	franpara@orange.fr	
ADAMSKI Christian	Centre Hospitalier d'Ajaccio 27 Avenue Impératrice Eugénie	20303	AJACCIO Cedex	04 95 29 90 85	adamski.christian@ch-ajaccio.fr	
COMITI Stéphane	28 Cours Napoléon	20000	AJACCIO	04 95 71 64 09	stephane.comiti@orange.fr	
ANCHETTI François	Centre Hospitalier d'Ajaccio Hôpital Eugénie Bd Pascal Rossini BP 411	20303	AJACCIO Cedex	04 95 29 94 62	francois.anchetti@ch-ajaccio.fr	
VER SINI Sauveur	Diamant II 1 Cours Grandval	20000	AJACCIO	04 95 20 32 03	centregyndiamant@orange.fr	
VER SINI Sauveur	Diamant II 1 Cours Grandval	20000	AJACCIO	04 95 20 32 03	centregyndiamant@orange.fr	
KHOBT-AANTONI Nataliya	10 Avenue Maréchal Moncey	20090	AJACCIO	04 95 20 32 56	drapiettoexpe@gmail.com	
MATTEI Jean	4 Cours Général Leclerc	20000	AJACCIO	04 95 21 00 44	dr.mattei.secretariat@orange.fr	
QUILICHINI Rosiane	4 Cours Général Leclerc	20000	AJACCIO	04 95 51 33 70	rosiane-mattei@orange.fr	
NATALI François	6 Boulevard Danièle Casanova	20000	AJACCIO	06 40 49 28 21	franmyrnat@yahoo.fr	
DE MARI Joseph	9 Avenue Eugène Macchini Place de Gaulle	20000	AJACCIO	04 95 21 55 49	josmar@orange.fr	
SICARD Philippe	Diamant II 6 Place du Général de Gaulle	20000	AJACCIO	04 95 50 56 06	jean-philippe.sicard@orange.fr	
AVENI Fabienne	CRF Molini BP 916 Agosta Plage	20166	ALBITRACCIA	04 95 25 22 00		
BELLAMY Gaëtan	15 Cours Général Leclerc	20000	AJACCIO	06 03 78 11 22	bellamy.gaetan@me.com	
BERTRAND Séverine	CRF Molini BP 916 Agosta Plage	20166	ALBITRECCIA	06 24 40 21 93		
DELABRE BILLARD Marlène	Centre Hospitalier d'Ajaccio Hôpital Eugénie Bd Pascal Rossini BP 411	20000	AJACCIO	04 95 29 94 93	marlene.delarbre@ch-ajaccio.fr	
PERLIN François	18 Rue Colonel Colonna d'Ornano	20000	AJACCIO	07 77 97 68 11	francois.pernin@wanadoo.fr	

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) DrMédecin Agréé auprès
de l'ARS

Certifie que :

Nom..... Prénom.....

Nom de jeune fille..... né (e) le/...../.....

ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la
profession d'Auxiliaire de Puériculture :

(Absence de problèmes locomoteurs, psychiques, d'un handicap incompatible avec la profession : handicap visuel,
auditif, amputation d'un membre...)

Pensez à vous présenter chez le médecin muni de votre carnet de santé.

Fait à : ----- le : ----/----/-----

Signature et cachet obligatoire

CERTIFICAT DE VACCINATIONS

Je soussigné(e) Dr.....

Certifie que :

Nom.....

Prénom.....

Nom de jeune fille.....

né(e) le/...../.....

- a bénéficié des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur concernant l'immunisation des professionnels de santé en France (Réf : calendrier vaccinal de l'année en cours).

VACCINS OBLIGATOIRES : DTP, BCG, HEPATITE B, COVID-19

VACCINS RECOMMANDÉS en particulier pour les étudiants amenés à être en contact avec des nouveau-nés : contre la COQUELUCHE, la ROUGEOLE, les OREILLONS, la RUBEOLE (ROR), la VARICELLE (si non immunisé(e)), les infections invasives à MENINGOCOQUE C (jusqu'à 24 ans).

	NOM DES VACCINS	DATES INJECTION
DTPolio Coqueluche		
BCG		
Méningocoque C		
Hépatite B		1°- 2°- 3°-
ROR	Ou date maladie :	1°- 2°-
Varicelle (date des vaccins si pas d'antécédent et si sérologie négative)	Ou date maladie :	1°- 2°-
COVID-19		1°- 2°-

RESULTATS :

	DATE	Résultat
Tubertest obligatoire <3 mois		mm
Anticorps anti HBs (Cf courrier)		UI/L

Pensez à vous présenter chez le médecin muni de votre carnet de vaccination

Fait à : ----- le : ----/----/-----

Signature et cachet obligatoire

INFORMATIONS DOSSIER MEDICAL

Madame, Monsieur,

Nous rappelons que « tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et autres professions de santé [...] » relève de l'article L. 10 du code de la santé publique. Tout élève admis en formation d'ambulancier doit par conséquent OBLIGATOIREMENT être à jour des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (voir certificat de vaccination).

En ce qui concerne l'hépatite B : Résultats d'ac HBs après vaccination contre l'hépatite B ou voir votre médecin traitant avec les indications ci-dessous (extrait du journal officiel avril 2017) : Pour l'entrée dans une filière de formation aux professions de santé, après avoir éliminé un portage chronique de l'Ag HBs - les personnes dont le taux d'anticorps est compris entre 10 UI et 100 UI/L pourront être admises en stage ; - celles qui vaccinées dans l'enfance et l'adolescence ont un taux d'anticorps inférieur à 10 UI/L pourront être admises en stage. L'administration d'une dose supplémentaire sera différée à la fin de la pénurie. - celles vaccinées récemment à l'âge adulte et dont le taux d'anticorps est inférieur à 10 UI/L seront considérées comme des non répondeurs. L'administration de doses supplémentaires sera différée à la fin de la période de pénurie. Elles pourront être admises en stage. - les personnes non antérieurement vaccinées lors de l'entrée doivent recevoir 2 doses de vaccin Engérix® B20µg espacées de 1 mois. Elles pourront être admises en stage 1 mois après l'administration de la 2ème dose. L'administration de la 3ème dose de vaccin (suivie 4 à 6 semaines plus tard du dosage des anticorps anti HBs) sera différée après la fin de la pénurie. ATTENTION : CARENCE DE VACCINS Ces vaccins sont désormais disponibles uniquement dans les pharmacies à usage intérieur (PUI) des établissements de santé ; dans ce sens, nous vous conseillons de prendre contact avec le Centre de vaccinations le plus proche de chez vous (voir liste ci-dessous) ou avec votre médecin.